

Comme pour l'amiante, le Médiator est un nouveau scandale sanitaire contre lequel le collectif de défense des victimes de l'amiante, le Cerader 24, s'engage.

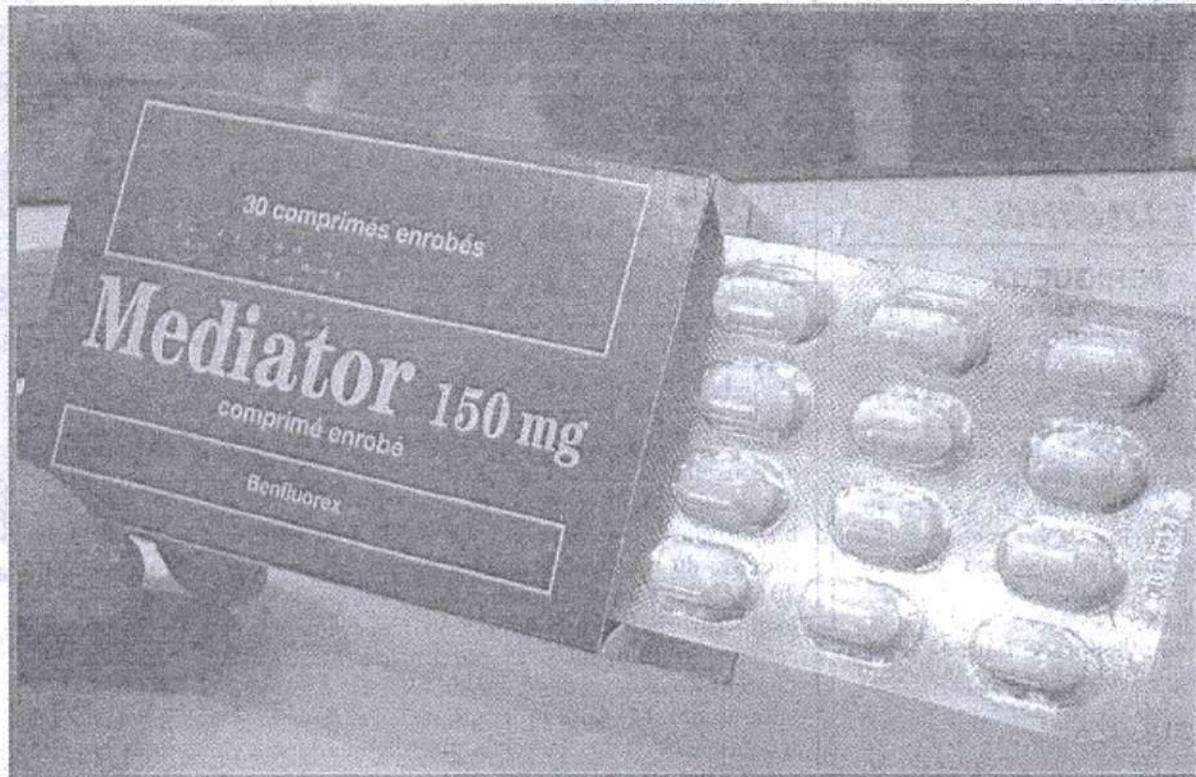
Médiator : « Comme l'amiante, ils savaient, ils n'ont rien fait »

Servier a reconnu qu'il m'avait empoisonnée, j'ai une lettre qui l'atteste ». En cette semaine tumultueuse où le dossier Médiator se retrouve à la barre, cette Bergeracoise préfère garder l'anonymat. « Je ne veux pas qu'on parle de moi, toute cette affaire me tracasse trop ». Tout juste octogénaire, cette dernière compte parmi les 2 684 parties civiles de ce procès. Sa vie bascule lorsqu'on lui détecte un cancer. « Je n'ai jamais bu, jamais fumé, alors quand le médecin m'annonce ça, je suis désespérée ». S'ensuivent les séjours à l'hôpital, les traitements, et toujours cette incompréhension. Puis un jour, c'est une

« On va me dire j'ai gagné ? Mais j'ai gagné quoi ? »

UNE VICTIME DU MÉDIATOR

interview télévisée d'Irène Fra-
chon, cette pneumologue françai-
se qui révèle en 2007 le scandale
du Médiator, qui lui met la puce à
l'oreille. « Tous les symptômes
qu'elle décrivait étaient malheu-
reusement les miens ». Cette victi-
me de Servier a enfin une explica-
tion à ses souffrances. Au mal s'a-
joute alors la colère. Dans l'entou-
rage de cette Bergeracoise, des
victimes de l'amiante la dirigent
alors vers le Cerader 24 pour la
mettre en relation avec un cabinet
d'avocats. Le collectif des victi-
mes de l'amiante n'est pas prédes-
tiné à traiter ce type de dossier. « A



Cinq cents décès ont déjà été reconnus en lien avec la prise du Médiator

l'époque, nous étions uniquement focalisés sur l'amiante », avoue René Vincent, co-président du Cerader 24, « mais de nombreuses personnes nous ont sollicités, et nous nous sommes très vite rendu compte des similitudes entre amiante et Médiator, et des leviers qu'il nous était possible de lever pour accompagner les victimes ». Le Cerader 24 met alors en relation plus d'une vingtaine de victimes avec son cabinet d'avocats qui prend très vite la mesure du nouveau scandale sanitaire auquel il doit faire face. « Comme pour

l'amiante, la situation est ici dramatique et scandaleuse », claque René Vincent. « Durant des décennies, on a empoisonné délibérément des gens, on les a laissés mourir dans un seul objectif : la rentabilité ». Le Cerader 24 pointe toute la perversité de ce système capitaliste, qui, dans le cas de l'amiante comme du Médiator, défie l'entendement, la morale et la dignité humaine. Pour rappel, le Médiator ce sont 145 millions de boîtes vendues à plus de cinq millions de personnes, remboursées par la sécurité sociale, pour un chiffre

annuel de 300 millions d'euros. On comptabilise aujourd'hui cinq cents décès en France et près de cinq mille victimes. Malgré les alertes sur la dangerosité de ce médicament, et face à l'acharnement du laboratoire, le Médiator n'a été retiré de la vente qu'en 2010. « Il est plus facile d'imaginer la fin du monde que la fin du capitalisme », disait le philosophe Slavoj Žižek. Heureusement, des citoyens s'engagent et se battent pour que tous les responsables de ce modèle de société indigne soient reconnus coupables et punis.